

PROCÈS-VERBAL
Réunion extraordinaire du 11 mai 2023
Au CSSC Mercier

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été acceptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée

C'est avec reconnaissance et respect que nous tenons à souligner le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première nation Kwanlin Dün, du Conseil de Ta'an Kwäch'än et de la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in.

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Jean-Sébastien Blais
Véronique Maggiore

Jesse Cooke
Jessica Masson Guérette

CSFY

Marc Champagne

Julie Dessureault

Absence

Myriam Bougie

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 1158.11.05.23

Jessica Masson Guérette

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE (unanimité)

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun

2. **Délégations - s. o.**
3. **Agenda automatique –s. o.**
4. **Informations/planification – s. o.**

Il est proposé de poursuivre à huis clos à 19 h 10.

5. **Huis clos – s. o.**

5.1 Admissions

Il est proposé de sortir du huis clos à 19 h 14.

5.2 Point provenant du huis clos

5.2.1 Admission famille Kinoshita

Proposition 1159.11.05.23

Véronique Maggiore

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accepte une permission d'admission sous la catégorie 7 – Immigrant ne parlant ni le français ni l'anglais, à la famille Kinoshita pour Hanae et Chiyo, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission ADOPTÉE (unanimité)

6. Levée de l'assemblée

Jessica Masson Guérette propose la levée de l'assemblée à 19 h 15.



Jean-Sébastien Blais
Président

8 juin 2023
Date



Julie Dessureault
Secrétaire-trésorière

8 juin 2023
Date